AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-5-78 [illegible]

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - ~~Postes 440 et 449~~ Nouveau n° de poste : 477

Directeur-Gérant : P. JOURNET.

BULLETIN N° 100 du 11 Mai 1978.-

A R B R E S F R U I T I E R S

TAVELURE.- (Poiriers - Pommiers)

Les risques de contaminations primaires demeurent importants en cas de précipitations : il est conseillé de maintenir la végétation aussi soigneusement protégée que possible.

Intervenir en même temps contre l'Oïdium du Pommier et s'il y a lieu contre les Pucerons et les Psylles (sur Poirier).

ARAIGNEE ROUGE.- (Toutes essences fruitières)

Dans certaines situations, les éclosions des oeufs d'hiver de Panonychus ulmi sont presque totales (ces ravageurs peuvent être constatés, actuellement, en grand nombre, sous les feuilles, dans certains vergers).

En cas de nécessité, il y a lieu d'intervenir, de préférence avec un produit acaricide spécifique.

Si un traitement doit être réalisé en cours de floraison, utiliser un produit non dangereux pour les abeilles (bromopropylate, dicofol, chinométhionate, cyhexatin, tétradifon, tétrasul).

C E R E A L E S

OÏDIUM.-

Cette maladie est présente dans de nombreuses parcelles de blé d'hiver, sur les feuilles de la base. En général ces attaques, faibles, ne nécessitent pas d'intervention dans l'immédiat.

ROUILLE JAUNE.-

Quelques foyers de cette maladie ont été décelés sur des parcelles d'orge (principalement) et de blé d'hiver.

Si les agriculteurs déterminent la présence de cette maladie dans leurs cultures ; il est conseillé d'en suivre l'évolution qui peut être rapide.

Un traitement doit être envisagé si des pustules sont constatées sur les deux dernières feuilles (5 % du feuillage) au stade gonflement - début épiaison. En cas d'intervention, les produits suivants peuvent être utilisés : oxycarboxine, triadiméfon, triadiméfon + carbendazime, tridémorphe + manèbe, triforine + manèbe. (Si d'autres maladies, autres que la Rouille jaune sont présentes dans la culture, donner la préférence à l'un des trois derniers produits mentionnés).

P. 486

V I G N E

BLACK-ROT.-

La maturité des périthèces étant atteinte, les premières contaminations sont possibles en cas de pluies dès le stade D (Voir le tableau des stades phénologiques page suivante).

Il est conseillé d'effectuer un traitement dans les plus brefs délais dans les vignes où cette maladie a été observée en 1977, ainsi que dans celles qui se trouvent à proximité de parcelles abandonnées où la maladie a été constatée les précédentes années.

Pour les produits à utiliser, consulter la liste parue dans la Revue PHYTOMA de Février 1978.

BRENNER.-

Dans les vignes où cette maladie a été précédemment observée (les feuilles de la base des rameaux et les inflorescences se dessèchent et tombent dans le courant de l'été) un traitement est conseillé au stade 2 - 3 feuilles étalées. Les produits suivants peuvent être utilisés : captafol, mancozèbe, mancopper, manèbe, produits cupriques, association de cuivre + zinèbe.

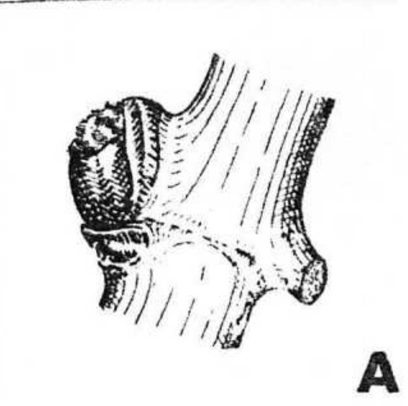
Clermont-Ferrand, le 11 Mai 1978.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC.

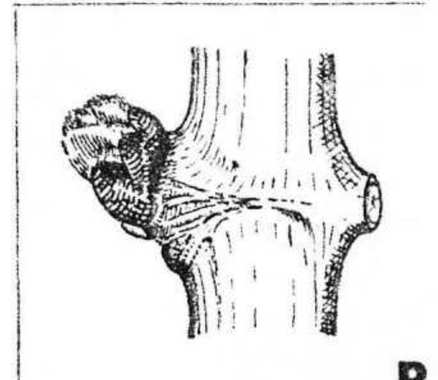
N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

Stades repères de la vigne



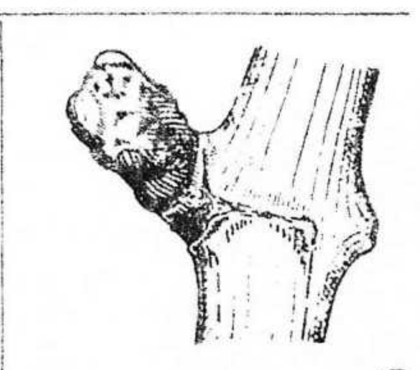
Bourgeon d'hiver

Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



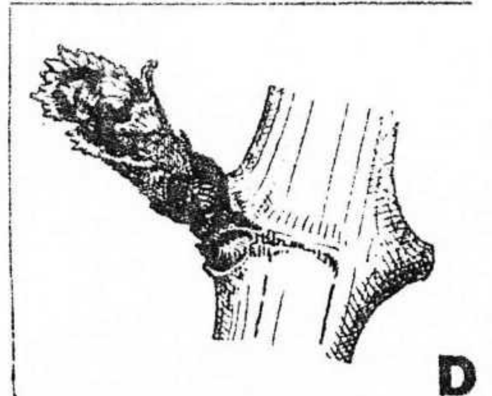
Bourgeon dans le coton

Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



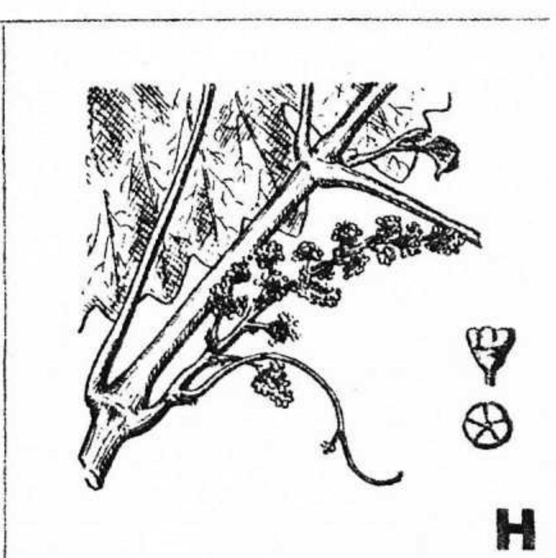
Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



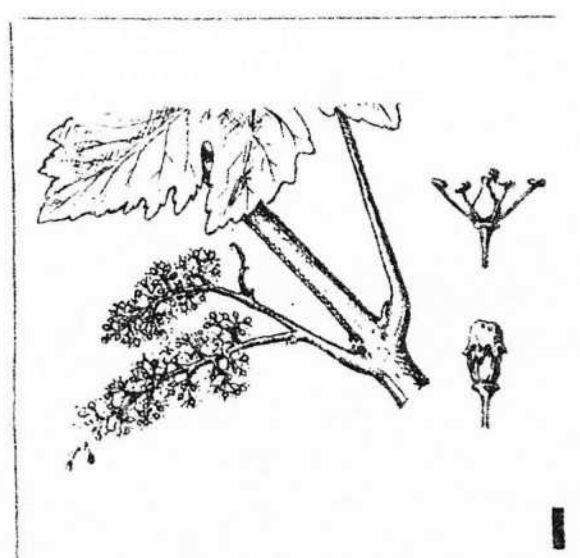
Grappes séparées

Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



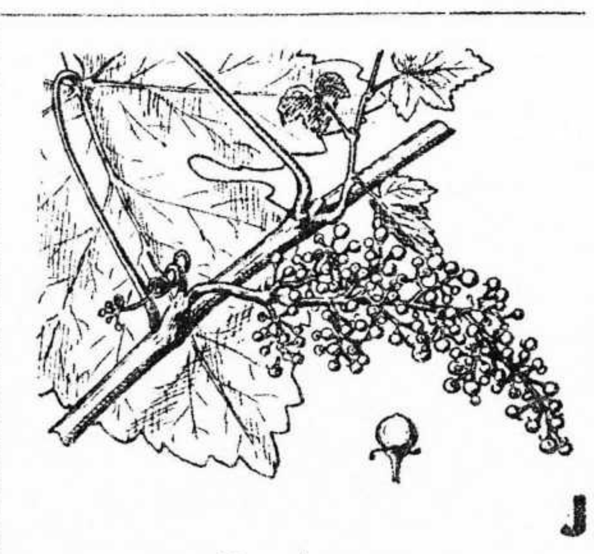
Boutons floraux séparés

Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

P487